

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 28 MARS 2024
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Délibération n° 06_28-03-2024 Date de convocation : 22/03/2024 Lieu de la séance : LE TEMPLE-DE-BRETAGNE Date de la séance : 28/03/2024
<p>Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, P. CORBEL, J. TATARD</p> <p>Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, P. CORMERAIS, S. MAURE, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 26 Procurations : 9 Absent : 1 Nombre de votants : 35</p>
<p>Absents excusés ayant donné procuration à : M. GUILLARD pouvoir à C. TRAMIER N. FLAURAUD pouvoir à J. TATARD D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE A. FARCY pouvoir à C. SACHOT J. LERAY pouvoir à S. HALLIEN-LANIO M. MÉZARD pouvoir à R. NICOLEAU F. MOREAU pouvoir à P. CORBEL P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO</p>	<p>Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : S. PASCO Rapporteur : J.L. THAUVIN</p>
<p>Absent excusé : A. JOGUET</p>	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
2024 - ACTUALISATION ET BILAN**

Vu la commission des finances du 13 mars 2024,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-3 et R 2311-9 ;

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Vu la Commission des Finances du 13 mars 2024

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide par 31 voix pour, 1 voix contre (J. Leray) et 3 abstentions (P. Cormerais, S. Hallien-Lanio et J. Tatar) :

- ☛ D'ACTUALISER les Autorisations de Programme – Crédits de Paiement comme portées ci-dessous,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS

BUDGET PRINCIPAL

Fonds de concours contournement agglomération St Etienne de Montluc
Direction finances

Exercice	Bilan autorisation programme / exercice
-	0,00 €
Montant mandaté	0,00 €

Programmation future / exercice	Chapitre 204	Total par année
2025	500 000,00 €	500 000,00 €
2026	500 000,00 €	500 000,00 €
2027	500 000,00 €	500 000,00 €
Total programmation future		1 500 000,00 €

Total autorisation de programme - crédits de paiement	1 500 000,00 €
--	-----------------------

Gymnase de la Justice à Savenay
Direction infrastructures

Exercice	Bilan autorisation programme / exercice
2022	0,00 €
2023	268 079,03 €
Montant mandaté	268 079,03 €

Programmation future / exercice	Chapitre 23	Total par année
2024	5 059 000,00 €	5 059 000,00 €
2025	2 664 122,05 €	2 664 122,05 €
Total programmation future		7 723 122,05 €

Total autorisation de programme - crédits de paiement	7 991 201,08 €
--	-----------------------

Maison de l'Intercommunalité
Direction infrastructures

Exercice	Bilan autorisation programme / exercice
2023 (chapitre 20)	30 694,32 €
Montant mandaté	30 694,32 €

Programmation future / exercice	Chapitre 20 / 23	Total par année
2024 (chapitre 20)	635 000,00 €	635 000,00 €
2025 (chapitre 23)	8 242 000,00 €	8 242 000,00 €
2026 (chapitre 23)	1 484 080,00 €	1 484 080,00 €
Total programmation future		10 361 080,00 €

Total autorisation de programme - crédits de paiement	10 391 774,32 €
--	------------------------

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone d'activité Porte Estuaire Est
Budget annexe développement économique hors taxes (61)
Direction du Développement Economique

Exercice	Bilan autorisation programme / exercice
2018	6 883,39 €
2019	1 244 773,42 €
2020	389 372,71 €
2021	15 414,15 €
2022	0,00 €
2023	0,00 €
Montant mandaté	1 656 443,67 €

Programmation future / exercice	Chapitre 011	Total par année
2024	0,00 €	0,00 €
Total programmation future		0,00 €


Total autorisation de programme - crédits de paiement	1 656 443,67 €
--	-----------------------

Fait le 29 mars 2024

Sandrine PASCO
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 05 AVR 2024
ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 05 AVR 2024
Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
Rémy NICOLEAU